



## Développement durable et territoires

Économie, géographie, politique, droit, sociologie

Vol. 10, n°3 | Décembre 2019

Objets techniques et cycle hydrosocial/Foncier rural en Méditerranée

---

# Accès à la terre et transhumance en Grèce : bien commun et conflits sociaux

*Access to land and transhumance in Greece : common good and social conflicts*

Stavriani Koutsou, Athanassios Ragkos et Maria Karatassiou

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14969>

DOI : [10.4000/developpementdurable.14969](https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14969)

ISSN : 1772-9971

### Éditeur

Association DD&T

### Référence électronique

Stavriani Koutsou, Athanassios Ragkos et Maria Karatassiou, « Accès à la terre et transhumance en Grèce : bien commun et conflits sociaux », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 10, n°3 | Décembre 2019, mis en ligne le 20 décembre 2019, consulté le 15 avril 2020. URL : <http://journals.openedition.org/developpementdurable/14969> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/developpementdurable.14969>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 avril 2020.



*Développement Durable et Territoires* est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 International.

---

# Accès à la terre et transhumance en Grèce : bien commun et conflits sociaux

*Access to land and transhumance in Greece : common good and social conflicts*

Stavriani Koutsou, Athanassios Ragkos et Maria Karatassiou

---

- 1 La gouvernance des terres communes, considérées comme un bien commun, a toujours été une question d'importance majeure pour l'économie et la cohésion sociale en zones rurales. En articulation avec les caractéristiques géophysiques et écologiques, les conditions politiques, économiques et sociales (système politique, systèmes de production, rapports sociaux) définissent à chaque période les modalités de la gouvernance foncière ; elles influencent dans une large mesure la durabilité des systèmes de production locaux et sont garantes de la paix sociale.
- 2 Les pâturages publics constituent un bien commun d'importance majeure pour les sociétés rurales montagnardes orientées vers l'élevage. Par ailleurs, Hardin (1968), dans sa fameuse œuvre *The tragedy of the commons*, a souligné que leur durabilité dépend directement du comportement de ses usagers. De même, ils ont été étudiés par Baumgartner *et al.* (2010) qui suggèrent que leur gouvernance efficace dépend du capital social des communautés rurales et de l'adaptativité des systèmes d'élevage.
- 3 Par ailleurs, dans les conditions de crise économique que connaît la Grèce, l'accès aux pâturages conditionne la viabilité économique de l'activité d'élevage, surtout pour les systèmes d'élevage extensifs, étant donné que le pâturage direct par les troupeaux peut diminuer considérablement le coût de production (Ragkos, 2016). Par conséquent, pour ces systèmes de production, le développement d'un cadre de gouvernance qui règle l'accès aux pâturages est d'une importance majeure pour le fonctionnement et la viabilité du secteur.
- 4 La transhumance est un système d'élevage extensif et, comme dans la plupart des pays méditerranéens, elle est pratiquée en Grèce depuis des siècles. Il s'agit d'un système de production étroitement lié aux conditions morphologiques et climatiques du territoire,

qui profite de la végétation saisonnière et évite les conditions climatiques difficiles, comme les hivers froids en montagne et les étés chauds et secs en plaine (Sidiropoulou *et al.*, 2015 ; Akasbi *et al.*, 2012 ; Pardini et Nori, 2011). Donc, il s'agit d'un système de gestion de l'espace pastoral en général dont les enjeux contemporains sont liés aux problématiques environnementales (dégradation des ressources naturelles, bien communs, etc.). Au cours du temps, la transhumance a joué un rôle décisif pour la survie des communautés rurales montagnardes du pays. Elle constituait et constitue jusqu'aujourd'hui un élément de liaison entre la montagne et la plaine, parce que d'une part elle valorise les pâturages de montagne, et d'autre part elle consomme les produits et sous-produits des cultures des plaines (céréales, maïs, luzerne). Cette articulation et complémentarité entre le système de transhumance et les systèmes agricoles en plaine était très claire jusqu'au début du *xx*<sup>e</sup> siècle. Depuis, les modifications des conditions politiques, économiques et sociales ont conduit à la transformation et parfois à l'interruption de ce lien.

- 5 Actuellement, la transhumance est pratiquée dans les zones montagneuses les plus défavorisées du pays (Ragkos et Lagka, 2014 ; Holeckek *et al.*, 2004) et son rôle continue d'être important aujourd'hui pour ces zones, malgré les transformations qu'a subies le secteur durant le *xx*<sup>e</sup> siècle. Le système est pratiqué dans toutes les régions du pays, y compris dans certaines îles ; il assure des emplois à plus de 4 500 familles. Traditionnellement, en Grèce, la transhumance concerne des troupeaux ovins et caprins, mais plus récemment la transhumance bovine se développe aussi, et ce développement est en grande partie lié aux mesures de la Politique agricole commune (PAC). Selon l'Organisme grec de gestion des subventions de la politique agricole commune (CPAGGC), en 2011, la transhumance ovine et caprine comptait 3 051 troupeaux et plus d'un million d'animaux (tableau 1). Ces données n'incluent pas les transhumants aux îles, qui sont estimés à près de 700 troupeaux au total. Selon ces estimations, le nombre total des troupeaux des ovins et caprins transhumants du pays s'élève donc à environ 3 700 (ayla.culture.gr). Étant donné que (selon le CPAGGC) le nombre total des ovins et caprins au pays s'élève à 14 millions (9,5 millions des ovins et 5,5 des caprins), la transhumance représente 7,5 % des animaux au niveau national. La transhumance bovine concerne 607 exploitations, soit 45 230 animaux, et elle est pratiquée principalement en Grèce continentale, en particulier dans les régions du nord et du centre du pays (Ragkos, *et al.*, 2013).
- 6 La transhumance est un paradigme d'un système de production multifonctionnel (Bernues *et al.*, 2011). Son fonctionnement est lié à la fourniture des services écosystémiques à la société (Bernues *et al.*, 2011 ; Varela et Robles-Crus, 2016), qui inclut des rôles économiques, sociaux, culturels et environnementaux : économiques, car elle assure des emplois à un nombre important de familles rurales en valorisant des zones montagneuses<sup>1</sup> et/ou défavorisées<sup>2</sup>, dont les possibilités de valorisation sont très limitées ; sociaux, car elle permet le maintien de population dans ces zones ; culturels, car ses produits sont étroitement liés au territoire et à un savoir-faire local traditionnel et tacite, dont elle assure la continuation ; environnementaux, car elle permet la protection de la biodiversité des pâturages et la diversité génétique (Loukovitis *et al.*, 2016). Cependant, ces contributions ne sont pas toujours reflétées par les prix des produits d'élevage de la transhumance et les producteurs ne sont pas rémunérés pour leurs multiples rôles, alors que c'est le cas pour d'autres systèmes agricoles (Ragkos et Theodoridis, 2016).

- 7 Malgré son rôle important, la transhumance est confrontée aujourd'hui à des dangers qui menacent sa viabilité, dont certains sont liés au foncier. Ces dangers sont tant internes qu'externes. Les dangers internes viennent de la gouvernance des pâturages, consécutifs à leur usage et à la politique appliquée, qui elle-même, dans une certaine mesure, conditionne le comportement des usagers ; mais aussi, ils viennent du refus de la jeune génération d'embrasser le métier. Les dangers externes sont liés à la modernisation du secteur, dont l'effet est la limitation des possibilités de valorisation des pâturages et de la concurrence qui se développe avec le secteur agricole, concernant les routes des transhumants (comme nous allons l'expliquer dans les parties suivantes). Ces dangers multiples sont à l'origine de conflits sociaux, tant parmi les éleveurs qu'avec les éleveurs et d'autres catégories socio-professionnelles.
- 8 Le but de cet article est de faire une présentation critique de ces dangers en Grèce et de proposer des ajustements pour l'amélioration du fonctionnement du système transhumant. Après un historique de l'évolution de la transhumance en Grèce depuis le siècle dernier, l'article se focalise sur les raisons de conflits sociaux liés à l'utilisation des pâturages et sur les mesures appliquées. Les matériaux utilisés s'appuient sur une revue bibliographique, ainsi que des enquêtes qui ont été réalisées auprès des transhumants dans le cadre du projet Thalys. La question centrale posée par cet article concerne l'avenir de la transhumance en Grèce : plus précisément, quels sont les dangers, tant internes qu'externes, qui menacent sa viabilité et quels sont les conflits sociaux qui en découlent ? Dans quelle mesure ces dangers et conflits conditionnent la durabilité des pâturages de montagne et la durabilité de la transhumance ?

## 1. Évolution historique de la transhumance et de l'accès aux pâturages en Grèce

### 1.1. Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle : le « *tseligato* »

- 9 Malgré des conditions défavorables et volatiles, le système transhumant en Grèce s'est toujours maintenu ; cette continuité tient à son adaptabilité remarquable. Le mode d'organisation, le lien avec le territoire, la tradition et la valorisation rationnelle des pâturages ne sont que quelques-unes des caractéristiques qui ont maintenu la transhumance dans le temps comme un système de production en zones montagneuses et défavorisées. Il s'agit d'un système traditionnel qui, en même temps, a des capacités importantes d'innovation et d'adaptation aux exigences de l'économie rurale contemporaine et au mode de vie moderne. Dans notre propos, notre revue historique est centrée sur les Balkans ; des recherches conduites dans d'autres aires géographiques méditerranéennes montrent la continuité des systèmes pastoraux et leurs aptitudes de s'adapter aux conditions différentes (Garde, 1996).
- 10 La transhumance, notamment dans les Balkans, a des racines profondes dans le temps. Connue depuis la période byzantine (V<sup>e</sup> siècle), elle s'est développée particulièrement sous l'Empire ottoman. Les raisons de son développement durant cette période sont multiples : géographiques, politiques, économiques, sociales. Le relief du territoire de l'empire, avec l'alternance des montagnes et des plaines, constitue la raison géographique qui a favorisé le développement de la transhumance. De plus – surtout durant les périodes estivales –, les hautes altitudes sont un moyen pour les populations de se protéger des maladies propres aux zones de plaine, en particulier le paludisme.

D'un autre côté, le mouvement continu donnait le sentiment de liberté et d'indépendance aux populations opprimées par les autorités ottomanes (Arseniou, 1972). Des raisons auxquelles s'ajoute le fait que les personnes se déplaçant étaient dans tous les cas assurées de la nutrition quotidienne (lait, viande) ; de fait, dans la conscience sociale de l'époque, les transhumants étaient dans une position relativement élevée de la hiérarchie sociale (Karavidas, 1931). Enfin, la vaste surface de l'Empire ottoman a, pendant des siècles, permis des trajets longs, sans qu'ils soient entravés par des frontières nationales (Nassioka, 2012).

- 11 À partir du <sup>xx</sup>e siècle, le fonctionnement de la transhumance s'est heurté à des obstacles : des causes en premier lieu politiques (début du <sup>xx</sup>e siècle), puis économiques et sociales (deuxième moitié du <sup>xx</sup>e siècle).
- 12 Après la fin des guerres dites « balkaniques » (1912-1913), la zone a connu la fragmentation de l'Empire ottoman en États nations (Grèce, Albanie, Serbie, Bulgarie), ce qui a créé des frontières nationales. Par conséquent, les trajets longs des transhumants ont été gênés et les itinéraires ont dû s'adapter à cette nouvelle contrainte. Mais, le facteur qui a le plus affecté la transhumance en Grèce a été la réforme agricole grecque des années 1920, qui a privé les transhumants des pâturages d'hiver dans les plaines.
- 13 Pour mieux comprendre cette évolution, on doit faire référence au mode d'organisation de la transhumance jusqu'au début du <sup>xx</sup>e siècle. Comme mentionné ci-dessus, la transhumance a connu un développement considérable pendant l'Empire ottoman. Elle était organisée sous une forme spécifique, de type coopérative. Les dangers du déplacement (faune sauvage, voleurs, etc.) ont incité les propriétaires des troupeaux à s'organiser en constituant des coopératives informelles, appelées « *tseligato* »<sup>3</sup>. Il s'agissait du regroupement d'un certain nombre d'éleveurs ; le chef était le propriétaire du plus grand troupeau. Il connaissait bien l'appareil de l'État, comme les grands propriétaires fonciers des plaines, les puissants acteurs politiques locaux, les commerçants... Le *tseligato* fournissait à ses membres une sécurité financière, et en même temps une protection sociale et politique<sup>4</sup>. Plusieurs grands troupeaux (*tseligato*), dont la taille pourrait atteindre quelques milliers de têtes, traversaient les Balkans de l'hiver à l'été (Kavadias, 1996).
- 14 Pendant cette période, les *tseligato* coopéraient étroitement et fonctionnaient de façon complémentaire avec les grands propriétaires fonciers des plaines : les *tseligato* avaient besoin de terres de basse altitude (les plaines) pour hiverner, et les grands propriétaires avaient besoin des *tseligato* pour la fertilisation de ses terres. En effet, les grands propriétaires laissent chaque année une partie de leur propriété en jachère, qu'ils louaient aux *tseligato*. Ils avaient donc tout intérêt à céder ces terres à la location, car à la fin de la période ils touchaient d'une part l'équivalent de la location en espèces et, d'autre part, l'amendement de la terre, suite à la présence des animaux pendant six mois (octobre-avril). De plus, ces propriétaires vendaient leur production agricole (céréales, maïs, luzerne) aux éleveurs. Il y avait donc une complémentarité et interdépendance importante entre le *tseligato* et la grande propriété des plaines.
- 15 Cette relation s'est interrompue brusquement dans les années 1920 avec l'arrivée des réfugiés grecs d'Asie mineure, suite au traité de Lausanne entre la Grèce et la Turquie en 1923 (après la défaite grecque) stipulant alors l'échange des populations orthodoxes et musulmanes entre les deux pays. L'arrivée de milliers de réfugiés et leur installation massive, principalement dans les zones rurales du nord et du centre du pays, ont forcé

le gouvernement grec à exproprier les grands propriétaires des plaines et à distribuer la terre aux réfugiés, ainsi qu'aux locaux sans terre (Damianakos, 1996 ; Koutsou, 1996). Cette réforme agraire a ainsi privé la transhumance des pâturages d'hiver ; ils se sont depuis transformés en terres cultivées, ce qui a créé des problèmes majeurs au fonctionnement de la transhumance. L'interdépendance entre les deux systèmes (la grande propriété et le *tseligato*) était tellement forte qu'après la dissolution du premier la dissolution progressive du deuxième a suivi (Nassioka, 2012 ; Nitsiakos, 1995).

- 16 Par la suite, des conflits ont eu lieu entre les transhumants et les nouveaux agriculteurs des plaines. Les transhumants ne trouvaient plus ni les pâturages d'hiver ni les routes de la transhumance.

## 1.2. XX<sup>e</sup> siècle : déclin et sédentarisation

- 17 Au cours de la réforme agraire (années 1920), certains transhumants (membres des *tseligato*), voyant le risque d'un manque de pâturages d'hiver, se sont installés et sont devenus les détenteurs d'un morceau de terre, ce qui a été le début de la dissolution progressive du *tseligato*. Mais la plus grande sédentarisation, qui signifiait en fait la fin du *tseligato*, date de 1938. Selon la loi (1223/3-5-1938), les transhumants, qui jusque-là n'étaient pas enregistrés dans les cadastres municipaux, ont été tenus de s'inscrire dans les municipalités des communautés où ils transitaient (Nassioka, 2012). Par cette loi, l'État poursuivait un double objectif : enregistrer et imposer aux transhumants les obligations des citoyens grecs (la fiscalité, le recrutement), et gérer les pâturages qui leur étaient assignés.
- 18 En fait, de la réforme agraire jusqu'à la fin de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre civile (1920-1950), des changements radicaux ont conduit au déclin et à des transformations profondes de la transhumance. Pendant cette période, le groupement particulier du *tseligato* se dégrade et il sera définitivement aboli dans les années 1960 (Sivignon, 1992). Depuis, les éleveurs fonctionnent au sein d'exploitations familiales, à titre individuel.
- 19 Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, des raisons économiques et sociales conduisent à un déclin encore plus rapide de la transhumance. La mécanisation de l'agriculture et une deuxième distribution des terres (ex-pâturages) à des agriculteurs qui n'en avaient pas dans les années 1960 et 1970 ont privé la zone d'encore plus de pâturages, en les transformant en terres cultivées<sup>5</sup>. Durant la même période, les bas prix des produits d'élevage, les opportunités de travail mieux rémunéré dans d'autres secteurs de l'économie, la dépréciation sociale de la profession et la modification simultanée du mode de vie, dont la conséquence est le refus des jeunes de devenir éleveurs, ont conduit soit les éleveurs eux-mêmes, soit leurs enfants à abandonner la profession et à migrer vers les centres urbains du pays ou à l'étranger. Cette évolution a contribué à une réduction de la transhumance au cours des décennies, principalement en termes de nombre de troupeaux et de cheptel. Les mesures de la PAC depuis 1981 (selon lesquelles les subventions sont accordées par tête d'animal), ainsi que l'emploi des émigrés dans les exploitations (donc l'arrivée des migrants d'Albanie et d'autres pays balkans, notamment la Bulgarie et la Roumanie, depuis les années 1990), ont permis aux éleveurs d'agrandir la taille de leurs troupeaux (Kassimis *et al.*, 2010), sans que le nombre des exploitations se soit agrandi.

- 20 Le grand déclin de la transhumance en Grèce se traduit dans les chiffres : au début du xx<sup>e</sup> siècle, il y avait 13 700 troupeaux transhumants (Syrakis, 1924) et actuellement, il en existe près de 3 700 (tableau 1) (diminution de 73 %).

### 1.3. La transhumance en Grèce aujourd'hui

- 21 Selon les données statistiques (Tableau 1), la transhumance est aujourd'hui pratiquée dans tout le pays. La Grèce centrale et la Thessalie concentrent plus de la moitié des exploitations transhumantes en hiver, mais le lieu se déplace en été vers la Macédoine et l'Épire. Presque 65 % du total des animaux transhumants se concentrent en hiver dans les plaines de la Thessalie et de la Grèce centrale, tandis qu'en été ils « se dispersent » dans les montagnes de la Macédoine (nord-est) et de l'Épire (nord-ouest). La présence des troupeaux transhumants dans le reste du pays (le Péloponnèse, la Thrace et les îles) est relativement équilibrée pendant l'année : les animaux transhumant en été et en hiver se déplacent à l'intérieur de ces régions.

Tableau 1. La transhumance en hiver et en été par région (2011)

	Hiver				Été			
	Nb de troupeaux		Animaux		Nb de troupeaux		Animaux	
<b>Grèce centrale</b>	787	25,9	214 328	20,9	659	21,6	171 151	16,7
<b>Thessalie</b>	805	26,4	337 967	33,1	452	14,8	139 785	13,7
<b>Péloponnèse</b>	601	19,7	172 157	16,8	618	20,3	176 851	17,3
<b>Épire</b>	339	11,1	101 796	9,9	470	15,4	160 666	15,7
<b>Thrace</b>	96	3,1	32 050	3,1	96	3,1	32 050	3,1
<b>Crète</b>	172	5,6	62 493	6,2	172	5,6	62 493	6,1
<b>Macédoine</b>	230	7,5	89 004	8,7	563	18,5	266 799	26,1
<b>Îles</b>	21	0,7	13 747	1,3	21	0,7	13 747	1,3
<b>TOTAL</b>	<b>3 051</b>	<b>100,0</b>	<b>1 023 542</b>	<b>100,0</b>	<b>3 051</b>	<b>100,0</b>	<b>1 023 542</b>	<b>100,0</b>

Source : Karatassiou *et al.* (2015), selon les données du CPAGGC (2011) traitées par les auteurs

Tableau 2. Surface des pâturages collectifs par Région (2011)

	Total	Plaines	Régions semi-montagneuses	Montagne
	(1 000 ha)	(1 000 ha)	(1 000 ha)	(1 000 ha)
<b>Grèce centrale</b>	32,8	9,2	5,0	18,6
<b>Thessalie</b>	59,8	23,2	5,1	31,5
<b>Péloponnèse</b>	36,8	11,8	5,7	19,3
<b>Épire</b>	48,9	11,3	5,7	31,9

<b>Thrace</b>	6,2	4,6	1,0	0,5
<b>Crète</b>	10,3	5,9	1,0	3,5
<b>Macédoine</b>	51,6	9,9	3,9	37,9
<b>Îles</b>	6,9	4,2	1,4	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>253,3</b>	<b>80,1</b>	<b>28,7</b>	<b>144,5</b>

Source : Karatassiou *et al.* (2015), selon les données traitées du CPAGGC (2011)

## 2. Dangers et conflits sociaux

### 2.1. La gestion des pâturages au sein du « *tseligato* »

- 22 Lorsqu'en Grèce, la transhumance était organisée sous la forme de *tseligato*, elle avait une capacité unique de gouvernance durable des pâturages, car les parcours étaient considérés comme un bien commun par ses usagers. Bien que leur propriété légale soit l'État, la responsabilité de leur usage appartenait aux usagers.
- 23 Les *tseligato* ont développé un système de gestion propre, selon lequel le nombre total des animaux et donc la productivité totale du *tseligato* pourraient s'accroître jusqu'à un niveau, qui correspondait à la capacité du pâturage et non pas à la volonté et la capacité des éleveurs d'augmenter la taille de leur cheptel. Ainsi, les *tseligato* ont mis en place des règles opérationnelles pour freiner l'utilisation excessive du bien, le conserver et améliorer sa capacité de production fourragère afin d'atteindre le niveau de développement du *tseligato* le plus élevé (Arseniou, 1972). La végétation non illimitée de la ressource, le degré élevé de dépendance des membres du *tseligato*, à court et à long terme, dû à l'incapacité de trouver un emploi en dehors du *tseligato*, ont été les raisons pour la gestion rationnelle du bien. Ainsi se sont formés au cours du temps (probablement par essais et par erreurs) des institutions et des systèmes de gestion et d'exploitation des pâturages, qui ont assuré leur conservation et l'évitement de leur « tragédie » selon Hardin (Nassioka, 2012).
- 24 Les pratiques de pâturage du *tseligato* ont protégé et en même temps augmenté l'efficacité des pâturages, améliorant les économies d'échelle et tout en minimisant le coût de production. Plus précisément, les troupeaux étaient divisés en petits troupeaux, en fonction de leurs caractéristiques (âge, condition physique, etc.) et une partie du pâturage était spécifiquement accordée pour chaque sous-troupeau. Cette séparation des pâturages en sections, dans lesquelles certains troupeaux ont été élevés en fonction de la quantité et surtout de la qualité de la végétation, a préservé les pâturages de la dégradation (Petmezas, 2003). Dans les hauts plateaux du nord de la Grèce (Macédoine occidentale – Samarina), les éleveurs suivaient un plan de gestion des lieux selon lequel ils déplaçaient les animaux progressivement des altitudes inférieures aux plus hautes, en fonction des pâturages disponibles, mais en tenant aussi compte de leur état. Naturellement, cette approche était complétée par une connaissance profonde de la végétation par les éleveurs (Ragkos et Nori, 2016 ; Kavadias, 1996).



## 2.2. La gestion actuelle des pâturages et les mesures appliquées

- 25 À partir de la réforme agraire des années 1920-1930 et des différentes mesures qui ont été prises par l'État, la forme d'organisation de *tseligato* a été progressivement abandonnée et chaque éleveur a adopté une logique individualiste, ce qui a conduit à la perte de la gestion collective et rationnelle des pâturages. Cette logique a été renforcée et encouragée par les mesures de la PAC durant les années qui ont suivi l'adhésion du pays à la Communauté européenne (1981). Actuellement, les pâturages sont loués aux transhumants et le système d'allocation devient parfois la cause de deux types de conflits : des conflits entre les éleveurs locaux et entre les éleveurs locaux et les éleveurs étrangers.
- 26 Le système grec d'allocation de pâturages a des spécificités qui le rendent unique (Oosterhuizen, 2011 ; Ragkos *et al.*, 2017). La propriété appartient à l'État et les gouvernements décentralisés locaux ont la responsabilité de leur gestion. Le système priorise les éleveurs locaux, qui paient une redevance annuelle à la municipalité, calculée par animal. Après avoir assuré l'accès des locaux aux pâturages de la commune, la superficie non utilisée est disponible pour des éleveurs étrangers (d'autres communes). Ces derniers obtiennent les parcours par enchères, au cours desquelles celui qui présente l'offre la plus élevée se voit attribuer l'allocation du pâturage. Le niveau de la redevance par animal payée par les locaux, ainsi que le niveau de la mise de départ des enchères pour les étrangers sont déterminés en fonction de l'infrastructure et des travaux d'amélioration qui ont été réalisés sur le pâturage. Le seul critère environnemental pris en compte est la capacité de pâture (selon les règles établies par la loi FEK B '2331/7-7-2017 au niveau national). Cependant, d'autres critères (comme, par exemple, la disponibilité en eau) ne sont pas pris en compte. Ainsi, les limites nationales au nombre d'animaux ne correspondent pas toujours aux conditions locales. Les pratiques décrites par les éleveurs-membres du *tseligato* n'ont plus cours, car les éleveurs ne fonctionnent plus comme groupe, mais de façon individuelle. Cela conduit dans plusieurs cas à la dégradation des pâturages et à des conflits parmi les éleveurs (Karatassiou *et al.* 2015). En effet, les transhumants actuels ne pratiquent pas une gestion rationnelle des pâturages qui tienne compte l'usage et la préservation de la ressource biomasse, et ils n'ont donc pas la capacité régulatrice de leurs ancêtres.
- 27 Ce système est aussi la cause des conflits parmi les transhumants des ovins-caprins et les transhumants de bovins. Ce dernier type de transhumance est pratiqué depuis longtemps, mais dernièrement il s'est développé considérablement. En effet, le nombre des transhumants de bovins augmente soit parce que certains transhumants abandonnent les ovins et caprins et se tournent vers les bovins, soit parce que de nouveaux éleveurs des bovins apparaissent. Cette augmentation s'explique par le fait que la transhumance de bovins apparaît plus rentable par rapport à la transhumance des ovins-caprins. La rentabilité plus élevée est due au fait que les transhumants des bovins sont favorisés par la Politique agricole commune (PAC) parce qu'ils touchent un paiement couplé important dans le cadre du premier pilier de la PAC. Par conséquent, ils peuvent surenchérir lors des enchères et obtenir les pâturages, alors que les éleveurs d'ovins et caprins ne peuvent pas les gagner parce que leurs subventions sont moindres. En effet, après 2015 et la mise en place des régimes de subventions couplées, les exploitations bovines ont un avantage significatif, puisqu'elles ont droit à 140 euros

par vache, tandis que les exploitations ovines et caprines ne reçoivent que 6,20 euros par brebis ou chèvre. Cela signifie que chaque Unité animale (UA) est rémunérée par 140 euros en élevage bovin et par 41,3 euros en élevage ovin et caprin (1 UA = 1 vache = 0,15 brebis-chèvres). Par conséquent, pour les exploitations ovines et caprines transhumantes, bien que les paiements de la PAC soient non négligeables, puisqu'elles déterminent la rentabilité des exploitations, le résultat économique total dépend fortement des produits destinés au marché, à savoir le lait et la viande.

- 28 Les éléments du tableau 3 en rendent compte. Ces données économiques concernent un échantillon de 121 exploitations ovines et caprines transhumantes situées en Grèce centrale (Thessalie). Les subventions représentent environ 10 % du produit brut, toujours en fonction de la taille de l'exploitation, tandis que lorsque le paiement découplé est exclu, ce pourcentage se réduit à 5,5 %.
- 29 De plus, la transhumance des bovins est moins exigeante en main-d'œuvre et elle fonctionne avec moins de risques et incertitudes, elle a donc un coût de production relativement bas. Plus précisément, les animaux sont élevés pour la viande et pas pour le lait, ce qui signifie que d'une part les producteurs n'ont pas de coût de main-d'œuvre pour la traite et que d'autre part ils ne sont pas exposés aux risques liés aux fluctuations des prix du lait. Tout cela donne un avantage comparatif aux éleveurs des bovins, ce qui leur permet d'être plus forts dans le processus compétitif d'accès aux pâturages basé sur les enchères. Cette situation affecte l'équilibre social et change le profil économique des communautés montagnardes : actuellement les éleveurs de bovins commencent à dominer l'économie locale et les éleveurs d'ovins et de caprins sont relégués vers des pâturages plus lointains. Cette situation provoque des conflits entre les éleveurs de bovins et ceux d'ovins et de caprins, d'autant plus dans les cas où les premiers sont des forains (ils viennent d'autres communes, généralement voisines).

Tableau 3. La contribution des subventions aux revenus des exploitations transhumantes ovines et caprines

	Groupe 1 (<350 brebis- chèvres)		Groupe 2 (351-600 brebis- chèvres)		Groupe 3 (>600-3 000) brebis- chèvres)		Taille moyenne	
	€/brebis		€/brebis		€/brebis		€/brebis	
<b>Lait</b>	98,9 <sup>a</sup> (48,1)**	59,3	75,7 <sup>b</sup> (37,3)	53,3	75,0 <sup>b</sup> (36,7)	57,5	79,5 (42,0)	56,4
<b>Fromage/ Laine</b>	2,7 <sup>a</sup> (7,0)	1,6	11,6 <sup>b</sup> (23,7)	8,2	5,1 <sup>ab</sup> (11,4)	3,9	6,9 (16,6)	4,9
<b>Viande</b>	45,0 (16,4)	26,7	39,5 (18,3)	27,8	38,4 (14,0)	29,4	40,0 (16,5)	28,3
<b>Subventions</b>	20,4 <sup>a</sup> (4,8)	12,2	15,2 <sup>b</sup> (4,3)	10,7	12,0 <sup>c</sup> (4,3)	9,2	14,6 (5,5)	10,4
<b>TOTAL</b>	167,0 <sup>a</sup> (55,9)	100,0	141,9 <sup>ab</sup> (51,9)	100,0	130,5 <sup>b</sup> (43,1)	100,0	141,0 (52,4)	100,0

\* Les chiffres qui sont suivis par des lettres différentes sont statistiquement différents au niveau de 5 %.

\*\* Les chiffres entre parenthèses sont des écarts-types.

Source : Ragkos *et al.* (2014)

### 2.3. Aspects environnementaux

- 30 Un autre aspect qui accentue les conflits parmi les deux types de transhumance (bovins et ovins/caprins) est l'aspect environnemental. L'effet de la pâture sur la végétation dépend non seulement du nombre d'animaux (charge à l'hectare), mais aussi du type d'animaux. La pâture peut avoir des effets positifs ou négatifs sur la biodiversité des pâturages en fonction, dans une certaine mesure, des animaux qui les pâturent (Zhang, 1998). L'utilisation des pâturages montagnards par les bovins (pâture intensive) modifie leur équilibre écologique, car les bovins sont de grands consommateurs de fourrage. Le surpâturage réduit la diversité des espèces végétales et il est considéré comme un facteur principal de la dégradation des pâturages (Noy-Meir *et al.*, 1989 ; Olsvig-Whittaker *et al.*, 1993).
- 31 En Grèce, les résultats obtenus par les recherches réalisées dans la région de Samarina, située dans les pâturages de montagne de la Thessalie (Parissi *et al.*, 2014), ont montré que la diversité des espèces et la production fourragère diminuaient significativement sous un modèle de pâturage intensif (bovins), alors que les zones pâturées par les ovins et caprins (pâture extensive) ne présentaient pas de changements significatifs concernant la diversité floristique. De plus, selon les mêmes auteurs, le nombre élevé des bovins dans les pâturages d'estives peut affecter la qualité de l'eau<sup>6</sup>. Des dommages peuvent également survenir par un excès de piétinement et par l'augmentation possible des nitrates. De plus, le surpâturage après un incendie de forêt peut empêcher la régénération de la forêt.
- 32 À l'opposé, on observe des cas d'abandon de pâturages en Grèce, en raison, pour une grande part, du manque de successeurs de certaines exploitations. D'autre part, les mesures de la PAC favorisant l'intensification de la production ovine et caprine en Grèce depuis 25 à 30 ans ont entraîné la sédentarisation de certains éleveurs (et la transformation des exploitations en unités très intensives), ce qui conduit à l'abandon des pâturages montagneux de certaines régions. La perte de troupeaux a pour conséquence un empiétement par la forêt et finalement une perte de pâturages. Selon les chercheurs, l'abandon des pâturages à long terme a des effets négatifs, car il diminue leur biodiversité (Peco *et al.*, 2006 ; Noy-Meir *et al.*, 1989).
- 33 De plus, les pâturages méditerranéens sont riches en espèces végétales, ce qui contribue à une grande diversité floristique, et la pâture rationnelle est considérée comme un outil important pour maintenir cette diversité (Noy-Meir *et al.*, 1989). Le déclin des systèmes extensifs est identifié à la perte de pâturages et donc à la réduction de la biodiversité ; à l'autre bout de la chaîne, le surpâturage et l'abandon conduisent aussi à la perte des pâturages. L'application de mesures permettant d'équilibrer l'usage des pâturages en prenant en compte la présence d'animaux dans un premier temps, mais aussi l'espèce et le nombre des animaux dans un deuxième temps, est indispensable. Cette politique doit surtout être adaptée aux conditions locales, car les problèmes envisagés diffèrent d'une région à l'autre.

### 3. La modernisation du secteur : innovation vs tradition

- 34 Traditionnellement, les trajets des transhumants (des plaines aux montagnes et *vice versa*) se réalisaient à pied. Selon les résultats de nos enquêtes de terrain, depuis quelques décennies, ils se font en camion. La raison est double : d'une part, le déplacement est raccourci et moins fatigant, et d'autre part, le passage par les sentiers provoque des conflits avec les agriculteurs dont les cultures sont voisines<sup>7</sup>. Cette évolution a comme conséquence la fermeture par la végétation des bas sentiers (ceux qui se trouvent près des cultures agricoles) et donc leur perte. De même, dans certaines régions, les hauts sentiers sont abandonnés progressivement jusqu'à être perdus définitivement (Ragkos *et al.*, 2016a). Ces sentiers ne sont plus utilisés, car le nombre d'animaux est bien inférieur à ce qu'il était précédemment ; aujourd'hui, la pâture se limite aux pâturages d'altitude moyenne. Cette situation a deux conséquences : la première économique et la deuxième environnementale.
- 35 En ce qui concerne l'effet économique, les éleveurs transhumants ne peuvent pas approcher et valoriser les hauts pâturages montagnards, lesquels sont de très bonne qualité : une situation qui diminue la quantité et la qualité de leurs produits. Du point de vue environnemental, l'abandon des hauts sentiers provoque des modifications de la biodiversité des pâturages montagneux (changements de la composition floristique). En outre, les modifications de la végétation entraînent et modifient les services écosystémiques (par exemple, entretien et protection de la biodiversité, réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, etc.) à la société. De plus, la perte des voies traditionnelles de transhumance entraîne celle des aspects culturels liés aux itinéraires des familles transhumantes.
- 36 D'autres pays méditerranéens sont confrontés aux mêmes problèmes, et récemment ils ont appliqué des mesures spéciales afin de sauvegarder, protéger et revitaliser ces routes. Il s'agit de « La Routo » en France et de « La trashumancia en España : Libro Blanco » (AA.VV., 2012) en Espagne. En Grèce, il existe, à l'échelle micro, des exemples de réhabilitation (Ntassiou *et al.*, 2015). Toutefois, la revitalisation de ces routes traditionnelles pourrait s'avérer coûteuse, car les terres agricoles de basse altitude devraient rester incultes. Une autre solution pourrait être la coopération des éleveurs transhumants avec les agriculteurs de ces zones, ce qui nécessiterait l'élaboration d'un cadre de compréhension mutuelle, comprenant par exemple la non-mise en culture des zones de passage des troupeaux, ou d'y cultiver des cultures spécifiques.

### Conclusion

- 37 En Grèce, durant le xx<sup>e</sup> siècle, la transhumance a évolué d'une manière très similaire à celle des estives des Pyrénées analysées par Corinne Eychenne et Lucie Lazaro (2014). Ainsi, d'une « pastoralité du dedans » qui s'appuyait sur la dimension collective de la gestion des ressources pastorales (gestion des biens communs) on est passé à une « pastoralité de l'extérieur » où d'autres parties prenantes interviennent ; cependant, ces parties ne réussissent pas toujours à s'entendre pour optimiser la gestion du bien commun dans la perspective d'en assurer sa durabilité.

- 38 Aujourd'hui, la transhumance en Grèce constitue une branche particulière du secteur primaire du pays et elle est la seule identifiée à l'utilisation collective d'un bien commun : les pâturages, dont la propriété appartient à l'État. Cette particularité la rend vulnérable aux dangers et aux conflits qui en découlent.
- 39 Cependant, elle reste un élément très important des communautés situées dans les zones de montagne et/ou défavorisées orientées vers l'élevage, non seulement en raison de sa contribution aux économies locales par la production de produits spécifiques, mais aussi par sa contribution à la culture locale ; ainsi que par la fourniture des services écosystémiques à la société. Il s'agit d'une activité directement liée au territoire, car elle reflète la spécificité locale sol-climat, le savoir-faire local, le mode de vie local. Par conséquent, la protection de cette activité est indissolublement liée au développement des régions montagnardes et/ou défavorisées du pays. La protection et le développement de l'activité sont intégrés à la philosophie du développement territorial, dont les piliers sont à la fois l'émergence des produits spécifiques (liés au territoire) et le développement des synergies parmi – et entre – les acteurs locaux (Campagne et Pecqueur, 2014).
- 40 Cependant, la transhumance est confrontée à des risques associés à l'utilisation du bien commun. Ces risques sont tant internes, liés à la façon dont elle fonctionne, et au comportement des éleveurs transhumants, qu'externes, liés principalement aux mesures de la politique appliquée. Les dangers créent des conflits au sein du groupe des éleveurs transhumants, ainsi que des conflits avec d'autres groupes socio-économiques.
- 41 L'atténuation des conflits sociaux peut être réalisée non seulement par des ajustements réglementaires ciblés au niveau central ou régional, mais aussi par des approches participatives et l'encouragement des initiatives locales. La première série de mesures potentielles comprendrait essentiellement une réévaluation globale du rôle de la PAC qui, sous sa forme actuelle, favorise l'expansion des systèmes agropastoraux intensifs contre les systèmes extensifs. L'élaboration et l'application des mesures agro-sylvo-pastorales pertinentes par le deuxième pilier de la PAC, au Programme de développement régional du pays, est indispensable. Certaines interventions pourraient impliquer la protection des identités culturelles et l'allocation des parcours aux producteurs transhumants, sous un système plus flexible. Une approche politique holistique de la transhumance (qui intégrerait tous les aspects et toutes les parties prenantes) permettrait également de prendre en compte les déséquilibres potentiels entre les différents secteurs de production (par exemple les bovins, ovins et caprins), réduisant ainsi les déséquilibres et les conflits pour l'utilisation des pâturages de montagne. Le nouveau cadre politique en Grèce (FEK B '2331/7-7-2017) permet le déploiement de plans intégrés d'usage et de gestion des terres communes (pâturages, zones écologiquement sensibles, sites archéologiques et d'autres régimes d'utilisation des terres), ce qui constitue un développement favorable vers l'amélioration et la gestion durable des pâturages. Mais, étant donné la grande diversité des caractéristiques de chaque région et les dangers et conflits qui diffèrent d'une région à l'autre, cette politique doit être adaptée aux conditions locales, ce qui ne pourrait se réaliser que par l'engagement des sociétés locales et les synergies des parties prenantes.
- 42 D'autre part, en ce qui concerne les acteurs eux-mêmes, c'est-à-dire les éleveurs transhumants, il existe un savoir-faire forgé au cours des siècles ; il concerne l'usage et l'exploitation des pâturages et il doit être valorisé avant qu'il ne soit perdu. En

l'absence de plans intégrés d'usage de terres, et surtout de leur gestion, la connaissance traditionnelle des éleveurs et de leurs communautés est menacée de disparition ou d'oubli. Ce danger, combiné à l'émergence de nouveaux usages des terres, qui parfois sont plus rentables – qui ne sont cependant pas toujours compatibles avec les ressources culturelles locales –, provoque une concurrence déloyale vis-à-vis de la transhumance. Assemblées locales, contacts avec les autres catégories socio-économiques, coopération et synergies parmi les différents acteurs pourraient conduire à des ententes pour une meilleure valorisation du bien commun, au profit de toutes les parties prenantes, dans le cadre de la durabilité du bien commun<sup>8</sup>. Au niveau local, les acteurs pourraient parvenir à un consensus pour définir la répartition et la gestion optimale des terres entre les usages actuels et futurs et informer les politiques au niveau central – national et européen – pour dessiner des politiques intégrées d'utilisation du bien commun. On parle donc du besoin d'une nouvelle gouvernance des pâturages.

- 43 Dans cette direction, le fonctionnement des écoles « pastorales », à l'instar de la France, pourrait jouer un double rôle : (i) la préparation des jeunes à la transhumance en ayant les connaissances pratiques nécessaires sur l'importance du foncier, mais aussi (ii) la protection et la reproduction de connaissances tacites concernant la gestion des pâturages en tant que patrimoine culturel. Ainsi les jeunes pourraient mieux apercevoir la valeur du bien commun et son importance socio-économique.
- 44 Un outil efficace pour refléter les valeurs foncières et développer un mécanisme socialement juste pour réduire les conflits sociaux liés à la transhumance est le paradigme des « paiements pour les services écosystémiques » (Villanueva *et al.*, 2015). Ce type de paiements a été utilisé pour réguler la fourniture de services environnementaux (Villanueva *et al.*, 2015) avec des avantages pour les sociétés rurales et urbaines. Leur mise en œuvre a été proposée au niveau régional (Caro-Borrero *et al.*, 2015 ; Lizin *et al.*, 2015). En développant un type d'« inventaire » régional ou national des valeurs des terres utilisées par tous les types de systèmes de production agricole et d'élevage, un système plus équitable d'allocation des terres pourrait être obtenu. Les conflits sociaux décrits dans cet article pourraient être considérablement atténués si l'accès à la terre était assuré aux éleveurs sur la base de ce type de critères objectifs.
- 45 Ainsi, le choix des stratégies et des mesures efficaces contribuerait à accroître la valeur ajoutée de la transhumance en internalisant les externalités, à travers le développement d'activités génératrices de revenus et d'emplois pour les éleveurs et les autres acteurs impliqués. Mis à part les services environnementaux, la transhumance pourrait également fournir des services culturels à la société. Ce cadre relierait de nombreux acteurs autour du bien commun et cette approche pourrait faciliter une meilleure compréhension et collaboration des parties prenantes.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- AA.VV., 2012, « La trashumancia en España : Libro Blanco Ministerio de agricultura, alimentación y medio ambiente », Madrid, 130 p.
- Adler P. B., Raff D. A., Lauenroth W. K., 2001, « The effect to grazing on the spatial heterogeneity of vegetation », *Oecologia*, vol. 128, p. 465-479.
- Akasbi Z., Oldeland J., Dengler J., Finckh M., 2012, « Social and ecological constraints on decision making by transhumant pastoralists : a case study from the Moroccan Atlas Mountains », *Journal of Mountain Science*, vol. 9, n° 3, p. 307-321.
- Arseniou L., 1972, *Les tseligata*, Athènes (en grec).
- Bernués A., Ruiz R., Olaizola A., Villalba D., Casasús I., 2011, « Sustainability of pasture based livestock farming systems in the European Mediterranean context : synergies and trade-offs », *Livestock Science*, vol. 139, p. 44-57.
- Baumgärtner J., Tikubet G., Gilioli G., 2010, « Towards adaptive governance of common-pool mountainous agropastoral systems », *Sustainability*, vol. 2, n° 6, p. 1448-1471.
- Campagne P., Pecqueur B., 2014, *Le développement territorial*, Paris, Charles Leopold Mayer.
- Caro-Borrero A., Corbera E., Neitzel K.C., Almeida-Leñero L., 2015, « We are the citylungs : payments for ecosystem services in the outskirts of Mexico City », *LandUse Policy*, vol. 43, p. 138-148.
- Coulomb P., 1990, « La cogestion : une nouvelle tentative corporatiste ? » in Coulomb P., Delorme H., Hervieu B., Jollivet M. et Lacombe Ph. (ed), *Les agriculteurs et la politique*, Paris, FNSP, p. 147-157.
- Damianakos S., 1996, *Le paysan grec : défis et adaptation face à la société moderne*, Paris, L'Harmattan.
- Eychenne C., Lazaro L., 2014, « La pastoralité comme valeurs attribuées aux activités d'élevage : les pastorales "vue de l'extérieur" et "du dedans" », *Revue de géographie alpine*, vol. 102, n° 2, p. 1-6.
- Garde L., 1996, (coord.), « Guide pastoral des espaces naturels du sud-est de la France, Manosque », co-édition Cepam & Méthodes de communication.
- Hardin G., 1968, « The Tragedy of the Commons », *Science*, vol. 162, p. 1243-1248.
- Harvey D. R. (2003), « Agri-environmental relationships and multifunctionality », *The World Economy*, vol. 26, p. 705-725.
- Holechek J. L., Pieper R. D., Herbal C. H., 2004, *Range management : Principles and practices*, Pearson Education, Upper Saddle River, New Jersey, (5th ed.).
- Kamenidis Ch., 2001, *Coopératives*, Thessaloniki, Kiriakidis (en grec).
- Karatassiou M., Sklavou, P., Parissi, Z., Galidaki, G., Sidiropoulou A., 2015, « Land Use/Cover Changes in North Eastern Greece from 1980 to 2000 », in *Proceedings of the 7th International Conference on Information and Communication Technologies in Agriculture, Food and Environment (HAICTA 2015)*, Kavala, 17-20 September, p. 341-346.

- Karatassiou M., Galidaki G., Ragkos A., Stefopoulos K., Lagka V., 2015, « Transhumant sheep and goat farming and the use of rangelands in Greece », *Options méditerranéennes série A*, n° 115, p. 655-659.
- Karavidas K., 1931, *Ta agrotika*, Athènes, Papazissis (en grec).
- Kassimis C., Papadopoulos A. G., Pappas C., 2010, « Gaining from rural migrants : migrant employment strategies and socioeconomic implications for rural labour markets », *Sociologia Ruralis*, vol. 50, n° 3, p. 258-276.
- Kavadias G., 1996, *Les sarakatsans : une société pastorale grecque*, Athènes, Batziotis (en grec).
- Koocheki A., Gliessman S. R., 2005, « Pastoral nomadism, a sustainable system for grazing land management in arid areas », *Journal of Sustainable Agriculture*, vol. 25, p. 113-131.
- Koutsou S., 1996, *L'homme, l'eau et la terre : développement rural et dynamiques d'adaptation divergentes en Grèce*, Paris, Septentrion.
- Lizin S., Van Passel S., Schreurs E., 2015, « Farmers' perceived cost of land use restrictions : a simulated purchasing decision using discrete choice experiments », *Land Use Policy*, n° 46, p. 115-124.
- Loukovitis D., Siasiou A., Mitsopoulos I., Lymberopoulos A. G., Laga V., Chatziplis D., 2016, « Genetic diversity of Greek sheep breeds and transhumant populations utilizing microsatellite markers », *Small Ruminant Research*, vol. 136, p. 238-242.
- Nassioka F., 2012, *Gestion des biens communs : étude de cas du tseligato*, thèse de master, université de Thessalie (en grec).
- Nitsiakos B., 1995, *Les sociétés montagnaises du Pinde du Nord*, Athènes, Plethron (en grec).
- Noy-Meir I., Gutman M., Kaplan Y., 1989, « Responses of Mediterranean grassland plants to grazing and protection », *The journal of Ecology*, n° 1, p. 290-310.
- Ntassiou K., Doukas I. D., Karatassiou M., 2015, « Exploring Traditional Routes of Seasonal Transhumance Movements with the Help of GIS. The Case Study of a Mountainous Village in Southwest Macedonia, Greece », *Proceedings of the 7th International Conference on Information and Communication Technologies in Agriculture, Food and Environment (HAICTA 2015)*, Kavala, 17-20 September, p. 821-831.
- O'Flanagan P., Martinez T-L., Errea Abad M-P., 2011, « Restoration of sheep transhumance in the Ebro Valley », *Aragon, Spain, Geographical Review*, vol. 101, n° 4, p. 556-575.
- Oosterhuizen S., 2011, « Common Rights and the Origins of Anglo-Saxon identity », *Early Medieval Europe*, vol. 19, n° 2, 153-181.
- Pardini A., Nori M., 2011, « Agro-silvo-pastoral systems in Italy : integration and diversification », *Pastoralism*, vol. 1, n° 1, p. 1-10.
- Olsvig-Whittaker L. S., Hosten P. E., Marcus I., Shochat E., 1993, « Influence of grazing on sand field vegetation in the Negev Desert », *Journal of Arid Environments*, vol. 24, n° 1, p. 81-93.
- Oteros-Rozas E., Ontillera-Sánchez R., Sanosa P., Gómez-Baggethun E., Reyes-García V., González J., 2013, « Traditional ecological knowledge among transhumant pastoralists in Mediterranean Spain », *Ecology and Society*, vol. 18, n° 3, p. 33-40.
- Paoli J.-C., Kriegk M., 2015, « Accaparement foncier et transformations des systèmes de production agricole : quelques enseignements de l'histoire agricole de la Plaine orientale corse », in Vianey G., Requier-Desjardins M., Paoli J.-C. (eds), *Accaparement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles : regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contexte*



*méditerranéen*, Montpellier, Ciheam, Options méditerranéennes, série B : Études et recherches, n° 72, p. 148-157.

Papageorgiou K., 2004, *Économie coopérative viable*, Athènes, Stamouli (en grec).

Papanastis V., Lirintzis G., Solomou A., 2018, « Distribution traditionnelle des pâturages au Neohori Ypatis du département de Ftiodida », *Revue Dimitra*, vol. 21 (en grec).

Parissi Z. M., Rapti D., Sklavou P., Karatassiou M., 2014, « Grazing as a tool to maintain floristic diversity and herbage production in mountainous areas : a case study in north western Greece », *Options méditerranéennes*, série A 109, p. 523-526.

Peco B., Sánchez A-M., Azcárate F-M., 2006, « Abandonment in grazing systems : consequences for vegetation and soil », *Agriculture, Ecosystems & Environment*, vol. 113, n° 1-4, p. 284-294.

Perevolotsky A., 2005, « Integrating landscape ecology in the conservation of Mediterranean ecosystems : The Israeli experience », *Israel Journal of Plant Sciences*, vol. 53, p. 203-213.

Petmezas S., 2003, *L'économie agricole grecque au XIX<sup>e</sup> siècle : la dimension régionale*, Iraklio, Éditions de l'Université de Crète (en grec).

Ragkos A., Abraham E. M., Papadopoulou A., Kyriazopoulos A. P., Parissi Z. M., Hadjigeorgiou I., 2017, « Effects of European Union policies on the sustainability of grazingland use in a typical Greek rural area », *Land Use Policy*, n° 66, p. 196-204.

Ragkos A., Lagka V., 2014, The multifunctional character of the transhumant sheep and goat farming system in Greece, *in Proceedings of the 8th Greek Rangeland Conference*, 1-3 October 2014, Thessaloniki, p. 47-52.

Ragkos A., Mitsopoulos I., Siasiou A., Skapetas V., Kiritsi S., Bambidis V., Lagka V., Abas, Z., 2013, « Current trends in the transhumant cattle sector in Greece », *Scientific Papers Animal Science and Biotechnologies*, vol. 46, n° 1, p. 422-426.

Ragkos A., Karatassiou M., Georgousis Z., Parissi Z., Lagka, V., 2016 (a), « A traditional route of transhumant flocks in Northern Greece : Cultural aspects and economic implications », *Options méditerranéennes*, série A : Mediterranean Seminars, n° 114, p. 345-348.

Ragkos A., Koutsou S., Manousidis T., 2016 (b), « In search of strategies to face the economic crisis : Evidence from Greek farms », *South European Society and Politics*, vol. 21, n° 3, p. 319-337.

Ragkos A., Nori M., 2016, « The multifunctional pastoral systems in the Mediterranean EU and impact on the workforce », *Options méditerranéennes*, série A : Mediterranean Seminars n° 114, p. 325-328.

Ragkos A., Theodoridis A., 2016, « Valuation of Environmental and Social Functions of the Multifunctional Cypriot Agriculture », *Land Use Policy*, vol. 54 p. 593-601, DOI : 10.1016/j.landusepol.2016.03.023.

Sivignon M., 1992, *Thessalie : analyse géographique d'une région grecque*, Athènes, Institut Culturel de la Banque Agricole.

Sidiropoulou A., Karatassiou M., Galidaki G., Sklavou P., 2015, « Landscape pattern changes in response to transhumance abandonment on Mountain Vermio (North Greece) », *Sustainability*, vol. 7, n° 11, p. 15652-15673.

Syrakis D., 1924, « Nomadic Husbandry in Greece », *GDEGE*, 18/169 (March-August 1925), p. 651-877.

Varela E., Robles-Cruz A., 2016, « Ecosystem services and socioeconomic benefits of Mediterranean grasslands », *Options méditerranéennes, série A : Mediterranean Seminars* n° 114, p. 13-28.

Villanueva A. J., Gómez-Limón J. A., Arriaza M., Rodríguez-Entrena M., 2015, « The design of agri-environmental schemes : farmers' preferences in southern Spain », *Land Use Policy*, n° 46, p. 142-154.

Zhang W., 1998, « Changes in species diversity and canopy cover in steppe vegetation in Inner Mongolia under protection from grazing », *Biodiversity and Conservation*, vol. 7, p. 1365-1381.

Ύλη Πολιτιστική Κληρονομιά της Ελλάδας, <http://ayla.culture.gr/%CE%B7-%CE%BC%CE%B5%CF%84%CE%B1%CE%BA%CE%B9%CE%BD%CE%BF%CF%8D%CE%BC%CE%B5%CE%BD%CE%B7-%CE%BA%CF%84%CE%B7%CE%BD%CE%BF%CF%84%CF%81%CE%BF%CF%86%CE%AF%CE%B1>, consulté le 5/5/2018.

Transhumant livestock farming, <http://www.metakinoumena.gr/en/>, consulté le 28/5/2018.

## NOTES

1. Selon la directive 75/268 (article 3), les zones de montagne sont caractérisées par une altitude qui dépasse les 800 mètres, ou une altitude de 600 à 800 mètres, mais avec une pente de plus de 16 %.
2. Selon la même directive, les zones caractérisées comme défavorisées sont celles où la densité de la population, la fertilité du sol et le revenu des habitants sont faibles (densité de la population : < 45 habitants/km<sup>2</sup>, fertilité : < 80 % de la moyenne nationale, revenu : < 80 % moyenne nationale).
3. Dans la bibliographie, les « *tseligato* » sont présentés comme les premières organisations de type coopératif dans les Balkans (Karavidas, 1931 ; Kamenidis, 2001 ; Papageorgiou, 2004 ; Nitsiakos, 1995).
4. Chaque membre mettait à disposition du *tseligato* du capital (son troupeau) et du travail (le sien ainsi que celui des membres de sa famille). Durant toute l'année, le *tseligato* fonctionnait comme un groupe. À la fin de chaque période (deux fois par an), après avoir enlevé les dépenses des revenus du *tseligato*, chaque membre touchait, au prorata de la taille de son troupeau, une part du profit. Durant l'année, il pouvait emprunter au chef, sans intérêts (Nitsiakos, 1995). Les décisions étaient prises par l'ensemble des membres, de façon démocratique. L'adhésion d'un nouveau membre pouvait se faire après l'accord de tous les anciens membres. En principe, il y avait des relations de parenté ou d'origine parmi les membres.
5. La dominance de l'agriculture en dépit du système agropastoral est étudiée à Corse par Paoli et Kriegk (2015).
6. Des pollutions des eaux, des instructions des sources naturelles en eau et du paysage par des bovins sont enregistrés dans la région de Zagori dans l'Épire, ce qui a provoqué des réactions de la société locale.
7. Des conflits violents sont enregistrés en Crète en 2018 parmi les éleveurs et les agriculteurs (<https://www.efsyn.gr/arthro/mahes-agroton-me-ktinotrofoys-sta-voynatis-kritis>).

8. Il y a des cas remarquables (très peu nombreux), où les transhumants arrivent à s'entendre sur une exploitation commune des pâturages, tout en prenant en compte leur durabilité. Les normes informelles qu'ils adoptent ressemblent beaucoup aux normes du *tseligato* (<https://dasarxeio.com/2018/06/08/57496/>).

---

## RÉSUMÉS

La gouvernance des terres communes, considérées comme un bien commun, a toujours été une question d'importance majeure pour l'économie et la cohésion sociale en zones rurales. En effet, elle influence dans une large mesure la durabilité des systèmes de production locaux et est garante de la paix sociale. En Grèce les pâturages publics constituent un bien commun pour les sociétés rurales montagnardes orientées vers l'élevage, et l'accès aux pâturages conditionne la viabilité économique de l'activité, surtout pour les systèmes d'élevage extensifs, comme la transhumance. Malgré son rôle important, la transhumance est confrontée aujourd'hui à des dangers qui menacent sa viabilité. Ces dangers sont tant internes qu'externes et ils sont à l'origine de conflits sociaux parmi les éleveurs, comme aussi entre les éleveurs et d'autres catégories socio-professionnelles. La gestion des pâturages, qui pendant des siècles était assurée au sein du « *tseligato* » (une forme d'organisation spécifique des éleveurs, de type coopérative), est aujourd'hui menacée par le fonctionnement individualiste des éleveurs, qui sont encouragés, dans une certaine mesure, par les mesures des politiques publiques appliquées. La question centrale qui se pose est : dans quelle mesure ces dangers et conflits conditionnent-ils la durabilité des pâturages montagneux et la durabilité de la transhumance ? Cependant, sous les conditions actuelles, l'atténuation des conflits sociaux pourrait être réalisée non seulement par des ajustements réglementaires ciblés au niveau central ou régional, mais aussi par des approches participatives et l'encouragement des initiatives locales.

The governance of common lands, considered as a common good, has always been a matter of major importance for economy and social cohesion in rural areas. Indeed, they highly influence the sustainability of local production systems and guarantee social cohesion. In Greece, public rangelands constitute a common good for mountain-based rural societies, which are basically involved in livestock production as an economic activity, and access to rangelands conditions the economic viability of their activity. This concerns pertains mostly to extensive livestock systems, such as transhumance systems. Despite its important role, transhumance nowadays faces dangers that threaten its viability. These dangers are internal as well as external and they are the causes of social conflicts among farmers, as well as among farmers and other actors involved in the sector. The management of rangelands, which for centuries was ensured within the « *tseligato* » (a form of specific cooperative-type organization of livestock farmers), is nowadays today threatened by the individualistic behaviour of pastoralists, which is encouraged, to an extent, by policy measures. The central question that arises is to what extent these hazards and conflicts determine the sustainability of mountain rangelands and the sustainability of transhumance. It appears that, under current conditions, the mitigation of social conflicts can be achieved not only through targeted regulatory adjustments, at the central or regional level, but also through participatory approaches and the encouragement of local initiatives.

## INDEX

**Mots-clés** : bien commun, conflits sociaux, Grèce, pâturages, transhumance

**Keywords** : common good, social conflicts, Greece, rangelands, transhumance

## AUTEURS

### STAVRIANI KOUTSOU

Stavriani Koutsou est professeur au Département de l'Agriculture de l'Université Internationale de Grèce (Thessalonique). Ses recherches portent sur les actions collectives en espace rurale, les transformations des sociétés rurales, le développement rural.

skoutsou@farm.teithe.gr

### ATHANASSIOS RAGKOS

Athanasios Ragkos est chercheur à l'Institut d'Économie et Sociologie rurale (Athènes-Grèce). Ses recherches portent sur les techniques d'évaluation non marchande, les modèles d'optimisation, l'analyse de l'efficacité et les aspects économiques du développement rural.

rangos@agreri.gr

### MARIA KARATASSIOU

Maria Karatassiou est professeur associé au Département de Forêts et de l'Environnement Naturel de l'Université Aristote de Thessalonique (Grèce). Ses recherches portent sur l'écologie et la productivité, l'amélioration et la gestion des pâturages.

karatass@for.auth.gr